



# Communiqué de presse

Paris, le 20 décembre 2023

## AXA annonce que AXA France a conclu un accord de réassurance pour un portefeuille d'assurance vie

Le Groupe AXA a annoncé aujourd'hui que sa filiale AXA France Vie a conclu un contrat de réassurance avec AXA Réassurance Vie France (« ARVF »), une société de réassurance codétenue par AXA Assurances Vie Mutuelle<sup>1</sup> et AXA Assurances IARD Mutuelle<sup>1</sup>. Le traité de réassurance<sup>2</sup> avec ARVF couvrira au total 12 milliards d'euros de réserves d'épargne, dont 10 milliards d'euros de contrats relatifs à des produits en fonds général traditionnel.

La transaction devrait générer un flux de trésorerie<sup>3</sup> à AXA S.A. de 0,6 milliard d'euros ainsi qu'un impact<sup>4</sup> positif de 2 points sur le ratio de Solvabilité II du Groupe AXA au 31 décembre 2023. En outre, l'opération devrait conduire à une réduction du résultat opérationnel annuel d'environ 50 millions d'euros à compter de 2024. AXA a l'intention de compenser la réduction du résultat opérationnel résultant de cette opération par un rachat d'actions<sup>5</sup> d'environ 0,5 milliard d'euros qui devrait être lancé après la publication des résultats 2023 ainsi que du nouveau plan stratégique.

La transaction devrait avoir un impact non-récurrent négligeable sur le résultat net du Groupe AXA et devrait réduire la marge sur service contractuel du Groupe AXA à hauteur d'environ 0,4 milliard d'euros à compter de 2024.

---

<sup>1</sup> Les 'mutuelles AXA' comprennent deux mutuelles d'assurance, AXA Assurances Vie Mutuelle (assurance vie et épargne) et AXA Assurances IARD Mutuelle (assurance de dommages). Les Mutuelles AXA n'appartiennent ni au groupe prudentiel Solvabilité II, ni au périmètre de consolidation comptable du Groupe AXA.

<sup>2</sup> Le traité en quote-part couvre les contrats en cours et les affaires nouvelles et sera renouvelé chaque année jusqu'à l'expiration des derniers contrats en vigueur. Montant de réserves estimé à fin du troisième trimestre 2023.

<sup>3</sup> 0,2 milliard d'euros en 2023 et 0,4 milliard d'euros attendus en 2024.

<sup>4</sup> Hors impact du rachat d'actions anti-dilutif dont le lancement est prévu après la publication des résultats 2023.

<sup>5</sup> Soumis aux conditions de marché.



## À PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 145 000 collaborateurs au service de 93 millions de clients dans 51 pays. En 2022, le chiffre d'affaires IFRS4 s'est élevé à 102,3 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 7,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2022, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 933 milliards d'euros, incluant les actifs gérés pour le compte de tiers.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUF), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA ([axa.com](http://axa.com)).

**CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [axa.com](http://axa.com)**

## POUR PLUS D'INFORMATION :

**Relations investisseurs :** +33.1.40.75.48.42  
anu.venkataraman@axa.com  
remi.dousteyssier@axa.com  
mikaël.malaganne@axa.com  
anna.alemaskina@axa.com  
michael.safi@axa.com  
abhishek.sharma@axa.com  
pamela.vallon@axa.com

**Relations actionnaires individuels :** +33.1.40.75.48.43

**Relations presse :** +33.1.40.75.46.74  
ziad.gebran@axa.com  
alexiana.cirier@axa.com  
baptiste.denis@axa.com

**Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA :**  
[axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements](http://axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements)

**Notations sociétales du Groupe AXA :**  
[axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques](http://axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques)

## INFORMATIONS IMPORTANTES ET AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES ET A L'UTILISATION DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION FINANCIERS (NON-GAAP FINANCIAL MEASURES)

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA, figure en Partie 5 - « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le « Document d'enregistrement universel 2022 ») et « Événements significatifs – Facteurs de risque » à la page 11 du Rapport Financier Semestriel du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2023 (« le Rapport Financier Semestriel 2023 »). AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou des circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences légales ou réglementaires applicables.

En outre, le présent communiqué de presse fait référence à des soldes intermédiaires de gestion financiers (non-GAAP financial measures), ou indicateurs alternatifs de performance (« IAPs »), utilisés par la Direction pour analyser les tendances opérationnelles, la performance financière et la situation financière d'AXA et fournir aux investisseurs des informations complémentaires que la Direction juge utiles et pertinentes en ce qui concerne les résultats d'AXA. De manière générale, ces indicateurs ne renvoient pas à des définitions standardisées et ne peuvent par conséquent être comparés à des indicateurs ayant une dénomination similaire utilisés par d'autres sociétés. En conséquence, aucun de ces indicateurs ne doit être pris en compte isolément ou en remplacement des comptes consolidés du Groupe et des notes y afférentes établis conformément aux normes IFRS. Le résultat opérationnel est un IAP au regard des orientations de l'ESMA et de la position de l'AMF publiées en 2015. Le rapprochement de l'IAP résultat opérationnel avec le poste des états financiers de la période correspondante, ou de son sous-total ou du total le plus proche, est présenté dans les tableaux figurant aux pages 19 et 20 du Rapport Financier Semestriel 2023. Pour plus d'information sur les soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse, y compris ceux mentionnés ci-dessus, veuillez-vous reporter au glossaire figurant aux pages 37 à 42 du Rapport Financier Semestriel 2023. Le traitement de certains soldes intermédiaires de gestion financiers utilisés dans le présent communiqué de presse pour ces besoins pourrait évoluer en raison du développement des pratiques de comptabilité et d'information financière impactées par IFRS17/9.